

DOMINIQUE BARTHÉLEMY, ISABELLE GUYOT-BACHY,
FRÉDÉRIQUE LACHAUD & JEAN-MARIE MOEGLIN (DIR.)

COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »

de la fin du X^e siècle au début du XIV^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)





COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »
de la fin du X^e siècle au début du XIV^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)

Les historiens médiévistes hésitent à parler d'État ou de nation quand ils évoquent les entités politiques du Moyen Âge central ; quand il s'agit de désigner une entité politique correspondant à une province, le terme *royaume* – parfois même en l'absence d'un roi – est moins conflictuel. Existait-il pour autant des communautés politiques spécifiques à l'échelle des royaumes, des « communautés de royaume » ? D'ailleurs, dans plusieurs régions d'Occident, l'usage du syntagme *communitas regni* caractérisait plutôt la terminologie des programmes politiques des mouvements d'opposition au roi. Les contributions réunies dans ce volume prennent toutefois appui sur cette notion pour proposer un questionnement renouvelé des fondements politiques d'une partie de l'Occident médiéval (Scandinavie, Empire, France, Angleterre et Écosse, pays tchèques), afin de comprendre ce qui en faisait la singularité.

Illustration : La déclaration d'Arbroath, 6 avril 1320, exemplaire dit de Tyningsham
© The History Collection/Alamy banque d'images

LES GUERRES DE FLANDRE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION DE LA
COMMUNITAS REGNI AU TRAVERS DES RÉCITS DES CHRONIQUEURS FRANÇAIS

Isabelle Guyot-Bachy

ISBN : 979-10-231-5300-2



Cultures et civilisations médiévales
collection dirigée par Jacques Verger et Dominique Boutet

Précédentes parutions

Créer. Créateurs, créations, créatures au Moyen Âge
Florian Besson, Viviane Griveau-Genest & Julie Pilorget (dir.)

*Expériences critiques. Approche historiographique
de quelques objets littéraires médiévaux*
Véronique Dominguez-Guillaume & Élisabeth Gaucher-Rémond (dir.)

Le Manuscrit unique. Une singularité plurielle
Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze (dir.)

Le Rayonnement de la cour des premiers Valois à l'époque d'Eustache Deschamps
Miren Lacassagne (dir.)

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Épistolaire politique. II. Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin

Dominique Barthélémy, Isabelle Guyot-Bachy,
Frédérique Lachaud & Jean-Marie Moeglin (dir.)

Communitas regni

La « communauté de royaume »
de la fin du x^e siècle au début du
xiv^e siècle (Angleterre, Écosse, France,
Empire, Scandinavie)

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université et de l’Institut universitaire de France

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Version numérique : © Sorbonne Université Presses, 2025

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0613-8
© Sorbonne Université Presses, 2020

Mise en page Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

LES GUERRES DE FLANDRE DANS LE PROCESSUS DE
FORMATION DE LA *COMMUNITAS REGNI* AU TRAVERS DES
RÉCITS DES CHRONIQUEURS FRANÇAIS
(1214-PREMIÈRE MOITIÉ DU XIV^e SIÈCLE)

Isabelle Guyot-Bachy

Université de Lorraine, CRULH (Nancy)

En 1833, un rapport au roi Louis-Philippe fixait le programme des tableaux de la galerie des Batailles du futur musée de l’Histoire de France installé dans le château de Versailles¹. Il établissait « [...] une suite de tableaux représentant, dans leur ordre chronologique, les batailles et les faits militaires dont s’honore la valeur française, depuis la Bataille de Tolbiac jusqu’au siège de la citadelle d’Anvers² ». Le choix des sujets fut déterminé par le souverain et un comité d’historiens, et les commandes réparties entre plusieurs artistes qui devaient, impérativement, respecter les objectifs politico-pédagogiques fixés : précision historique et unité d’ensemble dans le rapport entre la taille des personnages et les dimensions du tableau etc.³.

À partir de 1837, trente-trois tableaux formèrent un parcours chronologique, déployant « toutes les gloires de la France » à travers son histoire. Or trois de ces tableaux mettent en scène trois batailles médiévales remportées par le roi en Flandre : celle de Bouvines le 27 juillet 1214, celle de Mons-en-Pévèle le 18 août 1304 et celle de Cassel le 23 août 1328. Entre le tableau figurant la première de ces batailles et celui représentant la deuxième fut placé dans l’ordre chronologique

181

COMMUNITAS REGNI • SUP • 2020

¹ Thomas W. Gaehtgens, *Versailles. De la résidence royale au Musée historique*, Paris, Albin Michel, 1984 et *id.*, « Le musée historique de Versailles », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, rééd. coll. « Quarto », 1997, p. 1781-1801.

² La mise en œuvre du programme s’arrêta en fait, faute de place, à la bataille de Wagram (1809).

³ Les principaux conseillers du roi furent Auguste Trognon et Alphonse de Cailleux. Le premier était l’ancien précepteur du prince de Joinville et l’auteur d’*Études sur l’histoire de France et sur quelques points de l’histoire moderne* (Paris, Joubert, 1836). Il était en contact avec Guizot, Thierry et Michelet. Le second, directeur des Musées nationaux, distribuait les commandes aux artistes. Ceux-ci avaient essentiellement pour consigne d’éviter les représentations allégoriques. Dans les faits, ils durent souvent se documenter par eux-mêmes. En revanche, Louis-Philippe suivit avec attention la réalisation des commandes : voir Thomas W. Gaehtgens, *Versailles. De la résidence royale au Musée historique*, op. cit., p. 117-119.

un quatrième tableau, consacré à la bataille de Taillebourg (20 juillet 1242), commandé dès 1834 à Eugène Delacroix⁴. Il constitue *a priori* une sorte d'intrus dans le corpus que je me propose d'étudier, mais il l'est déjà au moment de la constitution de la collection du musée : Louis-Philippe ne pouvait exclure le saint roi, défenseur de la Chrétienté, de la galerie des Batailles. Pourtant, les victoires de Louis IX remportées pendant les croisades ne pouvaient y être représentées, puisqu'elles avaient été prévues pour la galerie des Croisades dans l'aile nord du château. Il convenait d'ailleurs de représenter, dans cette galerie des Batailles, saint Louis, non comme un croisé, mais comme un souverain ayant également combattu pour l'unité nationale. La bataille de Taillebourg, quoique controversée, et dont il convient de souligner qu'elle n'a pas été envisagée comme un événement marquant par les chroniqueurs médiévaux, sembla faire l'affaire⁵.

Il a donc été considéré sous la monarchie de Juillet, par le pouvoir politique, mais aussi par les historiens consultés, que les trois journées du roi en Flandre, parce qu'elles avaient fondé le lien entre la royauté et la grandeur nationale, avaient fait de la France une nation. Sans confondre dans un anachronisme imprudent la conception qu'eurent Louis-Philippe et ses contemporains de la nation avec la *communitas regni* que nous poursuivons dans cet ouvrage, avec toute la méfiance requise à l'égard de la lecture parfois forcée qu'ils eurent des textes médiévaux – ou de leur indifférence à ceux-ci⁶, je voudrais confronter leur intuition avec la perception du royaume que livrent les récits de ces batailles fabriqués et transmis depuis les lendemains de la bataille de Bouvines jusqu'aux années qui suivirent celle de Cassel et qui précédèrent l'ouverture du conflit franco-anglais.

LA BATAILLE DE BOUVINES OU LES ARRIÈRE-PLANS IDÉOLOGIQUES D'UN TABLEAU

Des quatre tableaux, celui de la bataille de Bouvines par Horace Vernet est assurément le plus célèbre et le plus emblématique de l'association roi-nation.

-
- 4 Bataille de Bouvines, Horace Vernet (1827) ; bataille de Taillebourg, Eugène Delacroix (1837) ; bataille de Mons-en-Pévèle, Charles-Philippe Larivière (1841) ; bataille de Cassel, Henri Scheffer (1837). On trouvera une notice sur chacun de ces tableaux dans *ibid.*
- 5 *Ibid.*, p. 148-153. L'auteur note que le sujet du tableau a été ramené à un combat avec un ennemi étranger, l'Anglais, la lutte contre le vassal rebelle passant totalement inaperçue. Ce tableau est le premier à figurer cette scène dans l'iconographie de saint Louis.
- 6 On constate en effet que la production de vulgarisation scientifique qui accompagne la mise en place du Musée est restée étrangère au grand mouvement de lecture et d'édition des chroniques médiévaux qui s'est amorcé une dizaine d'années plus tôt. Ainsi Froissart semble-t-il être le seul chroniqueur cité aussi bien par Jean Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, t. I, *Palais de Versailles*, Paris, Firmin-Didot, 1837, que par Charles Gavard, dans la seconde version de *Galerie historique de Versailles. Histoire de France servant de texte explicatif aux tableaux*, Paris, Ch. Gavard, t. I, 1839. Sur la lecture des historiens des récits médiévaux, voir en dernier lieu Dominique Barthélémy, *La Bataille de Bouvines. Histoire et légendes*, Paris, Perrin, 2018, en particulier les p. 377-390.

Mais il est aussi celui dont l'interprétation est la plus complexe, car reposant sur tout un jeu d'ambiguïtés. Il convient d'en dire quelques mots en introduction à la fois pour ne pas être dupe de rapprochements trop rapides entre les époques, mais pour souligner aussi les enjeux successifs d'une construction mentale⁷. Rappelons en premier lieu que ce tableau fut l'un des rares à ne pas avoir été commandé par Louis-Philippe, mais par Charles X. Exposé au Salon en 1827, il devait prendre place dans la première Salle du Conseil d'État au Louvre. Horace Vernet avait choisi de représenter la remise de la couronne par le roi à ses vassaux. Cet épisode constituait l'un des principaux embellissements apportés au récit de la bataille par les chroniqueurs de la seconde moitié du XIII^e siècle. Il devait largement son succès aux *Récits d'un ménestrel de Reims*⁸. Il avait été ensuite relayé par toute la tradition historiographique des « artisans de gloire », depuis Mézeray jusqu'à l'abbé Velly, et Louis-Pierre Anquetil l'avait repris en 1805 sans la moindre discussion dans son *Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI*, ouvrage qui était, dans les années 1820-1830, l'une des grandes références de la culture historique⁹. Louis-Philippe, fervent admirateur de Philippe Auguste, voulait ce tableau pour son Musée historique. Mais parce que celui-ci avait été conçu comme une illustration d'une monarchie constitutionnelle organisée autour de la Charte, instituant les relations du roi avec un corps de la nation étroit et au sein duquel la noblesse était surreprésentée, il ne pouvait entrer tel quel dans la galerie des Batailles. Horace Vernet dut reprendre sa toile. Lui adjoignant de larges bandes en bas et à gauche, il dégagea l'espace nécessaire pour ajouter un personnage supplémentaire qui, tournant le dos au spectateur, semble solliciter l'acquiescement des soldats – et non plus des seuls vassaux du roi – à la scène qui se déroule autour de la couronne¹⁰. Par cet artifice, la légitimation du souverain par la nation trouvait une assise socio-politique élargie, plus conforme au programme politique de la monarchie de Juillet. Il revint aux historiens libéraux (François Guizot, Augustin Thierry, Jules Michelet), qui travaillèrent avec le soutien du nouveau régime, de contester l'épisode représenté par l'artiste, en partant cette fois d'une

⁷ Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso [1^{re} éd., 1983], 2006. Voir aussi Jean-Marie Moeglin, « Nation et nationalisme du Moyen Âge à l'époque moderne (France-Allemagne) », *Revue historique*, 301, 1999, p. 537-553.

⁸ Georges Duby, *Le Dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1985, p. 265 et suiv.

⁹ Le catalogue de l'inauguration en 1837 témoigne de ce que la lecture des tableaux de la galerie des Batailles était fortement inspirée de l'ouvrage d'Anquetil : Thomas W. Gaehtgens, *Versailles. De la résidence royale au Musée historique*, op. cit., p. 120. Le sujet du tableau n'est pas plus remis en cause par l'étude qui se voulait critique de Philippe-Maurice Lebon, *Mémoire sur la bataille de Bouvines en 1214, enrichi de remarques historiques, stratégiques et critiques; d'une liste raisonnée des auteurs consultés[...]. Ouvrage couronné par la Société d'émulation de Cambrai, au Concours de 1833*, Paris, Techener, 1835.

¹⁰ Thomas W. Gaehtgens, *Versailles. De la résidence royale au Musée historique*, op. cit., p. 144.

lecture plus attentive et critique des récits médiévaux¹¹. Ils crurent trouver dans les récits les plus anciens, dont celui de la chronique de Guillaume le Breton, la confirmation de ce que Bouvines était bien une victoire nationale. La présence des légions des communes n'était-elle pas la preuve que « le roi avait su unir en une nation les classes et les populations diverses » (Fr. Guizot)¹²? Ils ne virent pas – ou ne voulurent pas voir – que dans le récit originel, devenu quasi canonique, la présence de ces communes était juste signalée, aucunement valorisée, pour être finalement oubliée dans la *Philippide*¹³. Ils usèrent bien vite de la dénomination de *Français*, par laquelle Guillaume le Breton désignait des chevaliers, certes fidèles au roi, mais dont la provenance ne dépassait guère les limites du domaine royal, pour dire l'union d'un peuple autour du souverain. Ils prirent pour une victoire nationale ce qui était sans doute plutôt une « victoire nationale féodale », selon l'expression de Dominique Barthélemy, en ce sens, que la conception que les chroniqueurs avaient de la nation ne dépassait pas les limites de la noblesse¹⁴.

184

C'est pourquoi nous laisserons pour le moment Bouvines, pour nous transporter à la bataille de Mons-en-Pévèle, dont la mémoire « moderne » semble *a priori* moins évidente, mais qui, parce que son but était de venger le désastre de Courtrai, forme le nœud de notre dossier.

LES RÉCITS DE COURTRAI ET DE MONS-EN-PÉVÈLE : TRAITS COMMUNS

Disons-le d'emblée : sur la carte du royaume, les lieux de production des récits de Mons-en-Pévèle sont très concentrés dans la partie septentrionale. Ceux qui vont nous intéresser directement sont tous composés dans l'ombre étroite du pouvoir royal, à Paris et à Saint-Denis. Je n'en compte pas moins de quinze, la période est incontestablement marquée par une activité historiographique soutenue. Tous ces textes enregistrent les différentes expéditions menées en

¹¹ Des doutes déjà sont déjà perceptibles sous la plume de Charles Gavard, dans la seconde version de *Galerie historique de Versailles. Histoire de France servant de texte explicatif aux tableaux*, *op. cit.*, t. I, p. 88-89.

¹² Georges Duby, *Le dimanche de Bouvines*, *op. cit.*, p. 283. Voir François Guizot, *L'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants*, Paris, Librairie Hachette, 1872, t. I, p. 468.

¹³ Dominique Barthélemy, « Les chevaliers à Bouvines, dans la *Chronique* et la *Philippide* de Guillaume le Breton », dans Philippe Marchand et Françoise Verrier (dir.), *Bouvines, 1214-2014 : un lieu de mémoire*, Templeuve-en-Pévèle, Société historique du pays de Pévèle, 2014, p. 4-24, ici p. 9 et 12. La chronique de Guillaume le Breton a été éditée par Henri-François Delaborde, *Oeuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, Paris, Renouard, SHF, 1885, t. I.

¹⁴ Dominique Barthélemy, « Les chevaliers à Bouvines... », art. cit; *id.*, « Le baronnage français dans les récits de la bataille de Bouvines (1214-1274) et dans la liturgie du sacre royal », *supra*, p. 159-180.

Flandre, de la campagne de 1297 jusqu'à la victoire de Cassel, leur consacrant des développements souvent substantiels, pouvant aller jusqu'à plus de 20 % du récit¹⁵. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, la proximité géographique, la qualité des informateurs, le voisinage avec le pouvoir placent les chroniqueurs parisiens dans un contexte tout à fait privilégié et les rendent sans doute plus sensibles aux affaires du roi.

Ces récits de Mons-en-Pévèle ne parlent jamais explicitement d'une *communitas regni*. Mais certains de leurs traits laissent pressentir qu'une telle communauté s'ébauche dans les esprits.

Ils expriment d'abord, souvent à l'occasion de la convocation des osts royaux, la perception du royaume comme un ensemble territorial. Ainsi, Geoffroi de Paris qui énumère les contingents venus des quatre coins du royaume¹⁶ :

Car il avoit en sa compaingne
France, Poito et Picardie,
Anjou, Champaingne et Normendie,
Bretaingne, Thoreingne, Borgoingne,
Toute la terre de Gascoingne.

185

ISABELLE GUYOT-BACHY *Les guerres de Flandre*

Le premier continuateur de Guillaume de Nangis dit lui aussi qu'en août 1302, le roi convoqua 140 000 chevaliers « *ex omnibus finibus regni sui*¹⁷ ». Les chroniqueurs semblent donc témoigner de ce que l'autorité royale entend s'exercer à l'échelle du royaume. Ils confirment aussi la réponse positive aux convocations royales, signe de l'adhésion effective de la noblesse du royaume aux entreprises de la royauté¹⁸.

¹⁵ Chez des auteurs comme Geoffroi de Paris ou Jean de Saint-Victor : voir Isabelle Guyot-Bachy, « De Bouvines à Roosebecke, le souvenir des victoires du roi en Flandre dans l'historiographie du royaume (xiii^e-xv^e siècle) » dans Anne-Hélène Allirot et al. (dir.), *Une histoire pour un royaume (xii^e-xv^e siècle)*, Paris, Perrin, 2010, p. 51-65.

¹⁶ Geoffroi de Paris, *Chronique métrique*, texte publié avec introduction et glossaire [par] Armel Diverrès, Paris, Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 1956, v. 407-418, mais on retrouve la même idée aux v. 1117-1121, 2799-2804, 6405-6413. Il faut cependant reconnaître que l'on rencontre déjà chez Guillaume le Breton cette perception de l'universitas du royaume, lorsqu'à l'année 1213, il évoque la convocation de l'ost royal après le refus de Ferrand de venir vers le roi : « *Communicato itaque baronum consilio, qui de Francia, de Britannia, de Burgundia, de Normannia, de Aquitania et de omni provincia regni convenerant, rex Philippus magnanimus, dimisso proposito eundi in Angliam, cum universo exercitu suo divertit in Flandriam...* » (Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, éd. cit., t. I, p. 249-250). Les propos de Geoffroi de Paris sont à rapprocher des listes de convocation JJ 35 et 36, éditées dans RHGF, t. XXIII, p. 802-804.

¹⁷ *Chronique latine de Guillaume de Nangis, de 1113 à 1300, avec les continuations de cette chronique, de 1300 à 1368*, éd. Hercule Géraud, Paris, Renouard, SHF, 1843, t. I, p. 321.

¹⁸ Sur ce point, Xavier Hélary, *L'Armée du roi de France. La guerre de saint Louis à Philippe le Bel*, Paris, Perrin, 2012, p. 239-242.

L'espace géographique est mis en valeur dans une autre circonstance, celle du voyage dans les régions méridionales effectué par le roi, lorsqu'après Courtrai il éprouve le besoin de s'assurer des liens qui l'unissent à ses sujets, jusqu'aux « derrenieres termes de son royaume » dit l'auteur de la *Chronique française abrégée*: à lire le récit de ce voyage, c'est autour de la personne du roi que s'organise l'*universitas* tant sociale (« tant du menu pueple que des nobles et des barons ») que spatiale du royaume, établie ou renforcée par un lien d'amour sur lequel l'auteur insiste fortement¹⁹. S'impose alors, l'auteur le dit explicitement à la fin du passage, une communauté de destin entre le roi et le royaume. Le continuateur latin de Guillaume de Nangis évoque de la même manière les *regni Francorum inimicos* tout comme il avait écrit qu'à la nouvelle de Courtrai, Charles de Valois avait compati au malheur du roi et du royaume²⁰. Il ajoutait qu'il entendait rapporter la mort lamentable du comte d'Artois « pour que la nouvelle en parvienne à l'ensemble du royaume et que tous communient dans un même gémissement ». Cette unité du royaume, renforcée par la compassion et l'amour, peut aller jusqu'à la personnification. Geoffroi affirme solennellement :

Ce poise moi quant je le di,
Mes rien plus que le fa au mi
N'a nul acort ne [a]cordance
N'avra ja Flandres a douce France;
Ançois sera France vangiee (v. 1471-1475).

¹⁹ BnF, ms. fr. 10133, fol. 59 : « Et en icel an ensement Phelippe li biaus roy de France tout le temps dyver visita la region d'Aquitaine et les Provenciaus de Toulouse et d'Aubigois avironna usques a tant que il venist aus derreniers termes de son royaume et as ses contrees de Nerbonnois. Et lors les courages de mout, tant du menu pueple que des nobles et des barons qui ia esmeuz per le conseil des mauvez et par l pou se vouloient de lui deffier, rafferma en la grace de s'amour et pour ce que il se monstra a tous liberal, large, favorable et benigne, fu deus grandement et honorablement receu et de moult gens don se il les vout prendre, remunere et atrait a lui universieusement les cuers de tous. Et adecertes en tant damour fuerent envers lui affez et atres que il li promissoient loiamment de effet fere lui aide de toute leur vertu et as leurs propres despens envers tous les adversaires du royaume de France et mesmement contre les Flamens... », passage repris avec quelques variantes dans *Les Grandes Chroniques de France*, t. VIII, p. 277. Cette œuvre amplifie et continue en plusieurs étapes la *Chronique des rois de France* de Guillaume de Nangis. La partie considérée ici a été composée à Saint-Denis au plus tôt en 1304, plus vraisemblablement entre 1308 et 1314 : voir Isabelle Guyot-Bachy, « La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis : trois étapes de l'histoire d'un texte », dans Sophie Cassagnes-Brouquet et al., (dir), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Rennes, PUR, 2003, p. 39-46. Sur l'amour politique, voir Lydwine Scordia, « L'amour du roi est-il une composante politique de la “nation France” au xiii^e siècle ? », dans *Nation et nations au Moyen Âge. XLIV^e Congrès de la SHMESP, Prague, 23-26 mai 2013*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, p. 217-229.

²⁰ *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, éd. cit., t. I, p. 333.

Et à Mons-en-Pévèle, il loue l'attitude du roi désireux de « l'ennor de France monter » (v. 293).

Mais elle s'incarne naturellement dans la personne du roi. Les chroniqueurs soulignent d'abord sa présence personnelle à la tête de l'ost, remarquable parce que moins fréquente que celle de ses prédécesseurs²¹. Ils disent ensuite que ce roi fut mis en péril. Sans doute est-ce là un *topos* attendu des récits de bataille. Mais ce trait ne renvoie-t-il pas aussi – symboliquement – au péril que vit le royaume, sous la menace de ses ennemis ? Les chroniqueurs insistent sur le courage déployé par le roi. Le *topos* est ici de nouveau évident. Pourtant, les termes ordinaires en sont bouleversés, puisque ce ne sont pas les chevaliers qui se portent au secours du roi mais lui qui, par son exemple personnel, les rappelle au combat et suscite leur vaillance. C'est en combattant « ensemble », qu'ils remportent la victoire. On ne s'étonnera donc pas de ce que l'auteur de la continuation de la *Chronique abrégée des rois de France* titre ainsi le chapitre qu'il consacre à la bataille : « Ci apres povez savoir et escouter la bataille de Monz en Poivre en Flandres du roy de France Phelippe et de ses Francois contre les Flamens ».

Dernier trait commun à ces récits de Mons-en-Pévèle, l'emploi fréquent du possessif pour désigner le roi et ses chevaliers. À dire vrai, le procédé a été initié dès les récits de Courtrai. Yves de Saint-Denis écrit que ce jour-là « les nôtres [*nostris*] et les Flamands, étant sur le point de marcher les uns contre les autres, nos chevaliers [*nostris equites*], avec trop d'orgueil et sans ordre de bataille, [...] se ruant sur les ennemis, furent désarçonnés et jetés à terre, et tués en grand nombre²² ». Jean de Saint-Victor, évoquant dans son *Memoriale historiarum*, les conditions du traité d'Athis, dit que les Flamands furent condamnés à payer une somme de douze mille livres « pour les dépenses occasionnées au roi du fait de la bataille de Mons-en-Pévèle et du guet-apens tendu aux nôtres [*contra nostros*] à Bruges²³ ». Le continuateur latin de Guillaume de Nangis explique comment à Courtrai, « nos chevaliers [*milites nostri*] » présumèrent de leurs forces, il évoque un peu plus loin « notre armée [*exercitus noster*] », plus loin encore « les nôtres [*nostris*] » – il s'agit cette fois de Mons-en-Pévèle²⁴. Toutes ces expressions traduisent ou plutôt trahissent un sentiment de solidarité, la

²¹ Xavier Hélary, *L'Armée du roi de France*, op. cit., p. 64.

²² [Yves de Saint-Denis], *Pars ultima chronicci anno M.CCC.XVII. a Guillelmo Scoto, Sancti Dionysii monacho, conscripti*, éd. Joseph-Daniel Guigniaut et Natalis de Wailly, dans *RHGF*, t. XXI, p. 204.

²³ *Excerpta e Memoriali historiarum, auctore Johanne Parisiensi, Sancti Victoris Parisiensis canonico regulari*: *ibid.*, p. 676.

²⁴ *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, éd. cit., t. I, p. 332-335 (à comparer avec la première continuation donnée au texte de Guillaume, p. 318-320 où le possessif n'apparaît pas) et p. 343-345.

conscience d'une communauté d'appartenance entre le roi, le royaume, mais aussi entre le chroniqueur qui raconte et le public auquel il s'adresse. Leur répétition d'une chronique à l'autre témoigne du fait que cette perception est devenue sinon spontanée du moins familière.

PRISE DE CONSCIENCE D'UNE HISTOIRE CONTINUE ET PARTAGÉE PAR LA *COMMUNITAS REGNI*

J'ai dit plus haut que le conflit franco-flamand du règne de Philippe le Bel avait suscité l'écriture de l'histoire. Plus encore, observe-t-on qu'il la structure. Dans la version D de la *Chronique abrégée des rois de France*, le chroniqueur rythme son récit par l'expression « tiercement ; quintement apres le rebellement de ceux de Flandre » et le conflit sous-tend le plan du récit²⁵. Mais un autre fait est notable. Plusieurs de ces récits composés sous le règne des derniers Capétiens ont pour point originel la bataille de Bouvines. La *Chronique de Saint-Magloire*, si elle n'a pas pour objet principal de relater les affaires de Flandre, s'ouvre sur le souvenir de la bataille de 1214 et se clôt sur celui de Mons-en-Pévèle ; Guillaume Guiart, qui confie à son lecteur dès l'ouverture de la *Branche des royaux lignages*, qu'il a entrepris d'écrire après avoir lu une version flamande de la guerre qui, de son point de vue, déformait la vérité, fait précéder son récit, qu'il mène jusqu'au lendemain de la victoire de Mons-en-Pévèle, d'un court résumé de l'histoire des rois de France depuis les origines. Dans ce résumé, il fait la part belle à Philippe Auguste, disant avoir trouvé dans les œuvres, qui à Saint-Denis relataient le règne de ce roi, les origines du conflit qu'il voyait se dérouler sous ses yeux. Enfin, le travail opéré à Saint-Denis sur la *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis est encore plus significatif. En effet, plusieurs années après la mort de Guillaume, vers 1308, les moines de l'atelier dionysien, reprenant son texte, lui donnent une continuation qui s'ouvre par le récit de Mons-en-Pévèle. En même temps, ils l'amplifient en y insérant un certain nombre d'interpolations organisées en chapitres munis de titres. L'un de ces chapitres interpolés s'intitule « C'est la bataille de Bouvines ». Bref, l'impression prévaut que les auteurs ont volontairement associé dans un même récit et dans une réflexion historique globale la bataille livrée par Philippe Auguste et celle menée en 1304 par Philippe le Bel.

²⁵ Cette version D (selon la nomenclature de Léopold Delisle, *Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis*, *Mémoires de l'Institut national de France*, 27/2, 1873, p. 287-372) poursuit le récit jusqu'en mars 1322 et a été achevée vraisemblablement en mai de cette même année. Elle fut reprise par Richard Lescot lors de sa révision des *Grandes Chroniques de France* : voir Isabelle Guyot-Bachy et Jean-Marie Moeglin, « Comment ont été continuées *Les Grandes Chroniques de France* dans la première moitié du xiv^e siècle », *BEC*, 163, 2005, p. 385-433, ici p. 391-392.

Le souvenir de Bouvines, rappelons-le, avait fait son chemin dans les esprits tout au long du XIII^e siècle. Dans le vieux domaine capétien, entre 1226 et 1248, Nicolas de Bray, sans doute animé par la volonté d'imiter la *Philippide*, avait composé un *Carmen de gestis Ludovici VIII*, qu'il dédiait à l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne. Relatant l'expédition de Louis VIII vers La Rochelle (1224), puis celle vers Avignon deux ans plus tard, il se servait à deux reprises du souvenir de Bouvines dans des discours fictifs par lesquels le roi exhortait ses chevaliers à retrouver la vaillance qui leur avait permis autrefois de dompter les Flamands²⁶.

Dans les années 1220-1230, les premières tentatives pour composer des histoires synthétiques du royaume faisaient systématiquement sa place à l'événement, à sa date, en quelques mots ou quelques lignes qui disaient la victoire du roi au « pont de Bouvines ». Entre 1217 et 1230, l'Anonyme de Chantilly-Vatican réalisait une première histoire intégrale du royaume en langue romane. Il y racontait Bouvines en traduisant la *Philippide*. En 1274 enfin, Primat offrait à Philippe le Hardi un exemplaire du *Roman aux rois*. Le récit de Bouvines tiré de la chronique de Guillaume le Breton, y occupait les chapitres 10 à 20 du livre III du règne de Philippe Auguste²⁷.

Par ailleurs, dans la seconde moitié du siècle, le souvenir de Bouvines avait d'une certaine manière suivi l'extension du domaine royal, conséquence de la victoire de 1214. Dans les années 1260-1270, les récits quasi-officiels de Guillaume le Breton étaient parvenus à Poitiers, à Limoges, à Clermont en Auvergne, dans les provinces du centre et du sud du royaume, confiées sous la forme d'un apanage au frère de Louis IX, Alphonse de Poitiers, avec certes un peu de retard par rapport aux régions septentrionales, mais efficacement relayés par les frères prêcheurs et peut-être même par les moines de Saint-Denis qui travaillaient de leur côté à la diffusion des œuvres de leur maison²⁸.

²⁶ *Gesta Ludovici VIII. Francorum regis, auctore Nicolao de Braia, heroico carmine*, éd. Léopold Delisle, dans RHGF, t. XVII, p. 320, v. 446-456 : « Défenseurs de la patrie, dont la vaillance fait l'orgueil de la Gaule, que la triste Normandie vit autrefois victorieux, dont la renommée publie partout la gloire et chante en tous lieux les louanges, vous que la Flandre, privée de ses triomphes, a trouvés vengeurs du crime et de la trahison, lorsque ses habitants, que la France, mère de la guerre, avait protégés dès leurs plus tendres années, se préparaient, selon leur coutume, à dépouiller l'auteur de nos jours, leur seigneur et leur père, de son diadème sacré, et à me dépouiller aussi, lorsque notre bras, le courage et la loyauté renversèrent les armées ennemis... » Le thème est repris un peu plus loin dans un autre discours fictif attribué cette fois aux délibérations des Rochelais sur l'opportunité de se rendre (v. 762-769).

²⁷ Isabelle Guyot-Bachy, « Du bon usage de Bouvines dans la construction d'une histoire du royaume au Moyen Âge et jusqu'aux lendemains de la Révolution française », dans *Bouvines 1214-2014. Un lieu de mémoire*, op. cit., p. 85-101, ici p. 86-88.

²⁸ *Ibid.*, p. 89 ; Isabelle Guyot-Bachy, *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume (x^e-xv^e siècle)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaire du Septentrion, 2017, p. 127-155.

C'est également dans cette seconde partie du XIII^e siècle, nous le savons, que furent pratiquées, sur les récits circulant, les premières « manipulations » autour du discours de Philippe Auguste avant la bataille²⁹. Le phénomène est amorcé chez Philippe Mouskès, qui établit un lien de solidarité entre le roi et la chevalerie, les chevaliers devant garder le corps du roi, entendu comme sa dignité. Richer de Senones, dans les Vosges, allait plus loin et dans sa chronique, le roi appelait les chevaliers à conclure avec lui un contrat. Enfin, le Ménestrel de Reims, vers 1260, imaginait la scène du partage du hanap, sorte de communion entre le roi et ses vassaux³⁰.

Bouvines avait donc déjà sa place dans l'histoire commune du roi et du royaume. Mais, dans les années qui suivirent Courtrai, l'épisode fit l'objet d'une réécriture liée au contexte d'un durcissement et de la prolongation jusqu'alors inimaginable du conflit avec la Flandre.

190 Composant son *Memoriale historiarum* entre 1307 et 1322, Jean de Saint-Victor, délaissant ses sources habituelles – le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais ou la chronique latine de Guillaume de Nangis qui lui offraient pourtant d'honnêtes récits de Bouvines – revient aux récits de Guillaume le Breton (la chronique et la *Philippide*)³¹. Mais il les retouche en plusieurs points. Ainsi lit-on sous sa plume qu'Eustache de Machelen, qui criait « à mort les Français », fut tué par l'un de « nos » compagnons (« *a quodam satellitum nostrorum* »), comme si à près d'un siècle de distance lui, le Victorin contemporain de Philippe le Bel, éprouvait une solidarité avec les combattants de l'est de 1214³². Un peu plus loin, voici les légions des communes qui rejoignent le roi. Jean les insère dans le récit en suivant en tout point les propos de Guillaume le Breton³³. Mais à la différence de sa source, il y associe aussitôt le roi entouré de son ost :

Le roi très magnanime était alors au milieu de toute l'armée, entouré et protégé par la fleur de la chevalerie des Francs et dix chevaliers les plus forts et les plus valeureux, dont les noms suivent, se tenaient de toute leur âme à ses côtés.³⁴

29 Georges Duby, *Le Dimanche de Bouvines*, op. cit., p. 239 et suiv.

30 Sur ces réécritures, voir Dominique Barthélemy, *La Bataille de Bouvines*, op. cit., p. 253-277.

31 Vincent de Beauvais, *Speculum historiale* (*Speculi maioris tomus quartus*), Duaci [Douai], B. Belleri, 1624 (reprint, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1965), (L. XXX), ch. 53-60.

32 BnF, ms. lat. 15011, fol. 423v. Ce manuscrit est désormais consultable sur le site Gallica [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52501138w.r=latin+15011.langFR>].

33 *Ibid.*, fol. 424 : « *Tunc communiarum legiones de tota Picardia, Viromandia et Francia cum vexillo sancti dyonisii venerunt ad locum ubi vexillum regis viderunt, quod ferebat illa die Galo de Montigniaco, et penetrantes cuneos se posuerunt ante regem.* » Voir le passage correspondant dans *Chroniques de Rigord et de Guillaume Le Breton*, éd. cit., t. I, § 191, p. 281-282.

34 *Ibid.*, fol. 424r-v : « *Erat autem rex magnanimus in medio tocius exercitus, flore milicie circumdatus Francorum et vallatus ei animamque lateraliter adhrebant .X. fortissimi et probites milites quorum hec nomina sunt...* »

Suit alors une liste de noms de chevaliers que Guillaume le Breton présentait, lui, au tout début du récit de la bataille³⁵. Enfin, pour dire le triomphe du roi et de son ost, Jean s'écarte encore plus nettement des propos du chapelain-biographe de Philippe Auguste : il emprunte cette fois au Ménestrel de Reims l'anecdote des Flamands liés avec les propres cordes qu'ils avaient eu soin d'apporter « *ad ligandum Francos* »³⁶. Puis, sur le chemin vers Paris, c'est la *gens Francorum* dans son ensemble, sans distinction d'âge ou de sexe, qui se réjouit du triomphe du roi. Qu'entend Jean de Saint-Victor par *gens Francorum*? S'agit-il encore pour lui des seuls habitants de la « *Francia stricta sumpta* »? On ne peut s'empêcher de penser que dans l'esprit d'un chroniqueur parisien des années 1307-1322, qui sait que l'ost royal regroupe des chevaliers venus des quatre coins du royaume, les limites de cette *Francia* rejoignent désormais les limites du royaume...

Le second exemple de la relecture de Bouvines dans ces mêmes années où le conflit avec les Flamands s'installe dans la durée est dû aux auteurs anonymes qui, à Saint-Denis, entreprennent de prolonger et d'interpoler la *Chronique abrégée des rois de France* laissée par Guillaume de Nangis. Ils inséreront, je l'ai dit plus haut, un chapitre consacré à Bouvines. La base du récit, fournie par la chronique latine du Guillaume de Nangis, qui proposait une version très résumée de l'épisode, fut enrichie d'un certain nombre d'expressions, d'images propres au continuateur ou empruntés à d'autres (Ménestrel de Reims)³⁷. Tous ces ajouts tendent à désigner Ferrand comme l'ennemi du roi et du royaume, à exalter la vaillance chevaleresque du roi dans la bataille, mais plus encore à souligner, autour du souverain, désigné à sept reprises comme « *nostre roi* », la cohésion de « *nostre gent franchoise* », de « *nos françois* » combattant « *ensemble* » pour défendre, comme le roi les y avait diligemment admonestés, la « *courone du roiaume* ».

Les événements du règne de Philippe le Bel ont incontestablement réactivé la mémoire de Bouvines, qui parut alors comme la référence indépassable de l'action légitime du roi à l'égard du comté rebelle. Bouvines justifiait Mons-en-Pévèle et toutes les interventions du roi et de ses successeurs en Flandre. Il fallait donc donner de Bouvines une nouvelle lecture qui deviendrait le « canevas du

35 *Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton*, éd. cit., t. I, § 184, p. 272.

36 BnF. ms. lat. 15011, fol. 426 : « [...] alii sunt adducti in quadrigis et funibus propriis ligati: adduxerant enim predicti Ferrandus et Reginaldus et Otho quadrigas cum funibus ad ligandum Francos... » Voir *Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, SHF, 1876, § 284.

37 Je me permets de renvoyer ici à l'édition analytique que j'ai donnée de ce passage d'après le manuscrit BnF fr. 10133, fol. 29v-30v, dans « *De Bouvines à Roosebecke, le souvenir des victoires du roi en Flandres* », art. cit., p. 64-65. Se reporter également au passage correspondant de la chronique latine de Guillaume de Nangis : *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, éd. cit., p. 146-149.

bon récit de victoire », répondant à son pendant négatif, le « canevas du bon récit de défaite » qui s'était mis en place de Mansourah à Courtrai³⁸. Ce canevas se forge à partir de Mons-en-Pévèle et est parfaitement opérationnel lorsque vers 1339, le chroniqueur parisien anonyme entreprend de faire le récit de Cassel. Il lui suffit alors de décalquer de manière étonnante le récit que les moines de Saint-Denis avaient donné de Mons-en-Pévèle³⁹.

Mons-en-Pévèle dans la *Chronique française abrégée*, reprise par *Les Grandes Chroniques de France*, t. VIII, p. 240-242

Cassel dans la *Chronique parisienne anonyme*, éd. Amédée Hellot, Nogent-le-Rotrou, Société de l'histoire de Paris, 1884, § 181, p. 118-122

Adonc le roy ainsi noblement soy contentant, *François yee apercevans*, qui ja aussi comme d'une paour se vouloient dessambler et departir, *pour le roy secoure isnelment se hastoient*, et du tout en tout à la bataille *s'abandonnoient*, et *crioient ensemble*: « Le roy se combat! » *Et ainsi la bataille contraingnant et efforçant, de toutes pars croissant*, Charles conte de Valois, Loys conte d'Évreux, freres Phelippe le roy de France, Gui conte de Saint Pol, Jehan conte de Dammartin, *nobles chevaliers et autres grans maistres, princes, plusieurs contes, dux et barons et chevaliers, avec les autres nobles compagnies à pié et à cheval, es Flamens, lors isnelment se plungerent et embaient, et vers le roy se traistrent* [Fr. 10133, fol. 60: qui vertueusement et noblement se combattoit]. Lors adonc *yeulz nobles, avec leur noble et forte compagnie à pié et à cheval, la bataille entre eulz merveilleusement forte et aspre fu faite*. Mais les *Flamens*, du tout en tout furent obruez et agraventez, et de eulz fu faite grant occision et mortalité, et si grant abateis qu'il ne parent plus arrester; [...] Et ainsi, Phelippe le Biau, roy de France, en l'an de son regne XVIII, à Mons en Pevre en Flandres, *usé de l'aide de Dieu, de ces Flamens, [non pas] sanz grant peril de li meismes, loable victoire en rapporta; et à Paris, environ la saint Denis, a grant joie et inestimable revint*.

Et lors le roy à grant multitude et compagnie de chevaliers ainsi vers lez Flamens aller *lez Franchoiz yee apperchevans, pour roy aidier et l'onneur du royaume de France à yelle journée defendre, isnellement se hasterent*, et [de] leurs armez, si comme chacun povait, s'appareillierent, et à ce du tout *s'abandonnerent*, disans et *crians ensemble* à ceux de leur ost qui s'ensuoyent: « Retournez! le roy a aujourduy victoire! » *Et ainsi la bataille contraignant et de toutes pars croissant*, Charlez le conte d'Alençon, frere du roy de France, Philippe le roy de Navarre et conte d'Evreux, son cousin, Louys duc de Bourbon, le duc de Bourgogne, Artus le duc de Bretaigne, Robert d'Artoiz conte de Beaumont, le daulphin de Vienne, le conte de Bar, *noblez chevaliers, et aultrez grans maistres, plusieurs princes, contes, barons et chevaliers, avec les aultrez nobles compagnies à pié et à cheval, es Flamens lotis isnellement se plingerent, et contre eux asprement se combatirent lors iceux noblez, avec leur noble et forte compagnie à pié et à cheval. Entre eux merveilleuse, aspre et aigre, fut faict la bataille, car lez Flamens furent du tout en tout agraventez et de eux furent faict grant occision et mortalité et grant abateiz* [...] Et ainsii Philippe de Valois roy de France, au val dessoulz Cassel en Flandres, *usé de l'aide de Dieu, de ces Flamens, non pas sans grant peril de luy mesmes, louable victoire en rapporta, et en France à grant joye inestimable s'en revint. Et à Paris, le jour de feste saint Michel, — la grant rue d'illec faisant droit chemin à l'eglise Nostre-Dame de Paris, encourtinés, — à trompes, timbres et nacaires, du peuple de Paris à grant joie fut recheu.*

A contrario, les réécritures de Bouvines ont été l'occasion pour les chroniqueurs contemporains des derniers Capétiens de transposer de manière rétroactive au creux du récit de cet épisode la perception qui était désormais la leur d'un royaume comme communauté.

³⁸ Xavier Hélary, *Courtrai, 11 juillet 1302*, Paris, Tallandier, 2012, p. 120-125 et *id.*, « «Vous êtes du poil du loup!» : genèse du récit de défaite, de Mansourah (8 février 1250) à Courtrai (11 juillet 1302) », dans Dominique Barthélémy et Jean-Claude Cheynet (dir.), *Guerre et société au Moyen Âge, Byzance-Occident, VIII^e-XIII^e siècle*, Paris, ACHCByz, 2010, p. 185-200.

³⁹ Les passages proches sont mis ici en italiques.

Soyons juste : si les guerres flamandes de Philippe le Bel révélèrent en plein jour une conscience de la *communitas regni* chez les chroniqueurs, elles ne la firent pas naître ex nihilo. Il y a, nous l'avons vu, ce long cheminement entamé après Bouvines. Il y a aussi le poids des circonstances extérieures à ce conflit. Prenons le cas de la représentation du royaume à la fois comme ensemble territorial clos et comme communauté d'appartenance : la querelle avec le pape Boniface VIII, contemporain de la première partie du conflit avec les Flamands, y contribua sans aucun doute. En 1302, les chroniqueurs parisiens avaient vu de leurs yeux la « communauté du royaume », assemblée dans la cathédrale Notre-Dame le 10 avril. Devant cette assemblée, Pierre Flote avait annoncé que le roi se préparait à prendre les mesures les plus efficaces pour préserver les franchises et l'intégrité du royaume : le continuateur de la chronique latine a bien noté l'interdiction faite que l'or et l'argent passassent « *extra regni limites*⁴⁰ ». Devant cette même assemblée de Notre-Dame, Pierre Flote avait aussi ébauché les formes et les conditions d'une Église gallicane. En obéissant au roi et en consentant quelques mois plus tard à ne pas paraître à Rome, les sujets clercs du roi gagnaient à être désormais désignés par leur appartenance première au royaume, ils étaient devenus « *prelati regni Franciae*⁴¹ ».

On pourrait sans doute remonter encore de quelques années la perception des premiers signes d'une *communitas regni* chez nos chroniqueurs. Parcourons les *Gesta sancte memorie Ludovici* que Guillaume de Nangis composa avant 1286 et relisons les pages qui précèdent l'épisode de Taillebourg. Lors de l'adoubement de Robert et son investiture de l'apanage d'Artois en 1238, Guillaume avait noté que « la quasi-totalité de la noblesse du royaume de France, de l'un et l'autre sexe, y fut présente, à la demande pressante du roi⁴² » ; en 1241, pour l'adoubement de son frère Alphonse de Poitiers, Louis IX convoqua à Saumur les archevêques, évêques et de nombreux abbés mais aussi « toute la chevalerie

⁴⁰ *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, éd. cit., t. I, p. 321. Le même auteur revient un peu plus loin sur le sujet, affirmant (p. 330) que le roi fait garder les « *regni passus ad cautelam regni sui majoram* ». Voir Jean Favier, *Philippe le Bel*, Paris, Fayard, 1978, p. 320-322.

⁴¹ *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, éd. cit., t. I, p. p. 325. Sur la volonté des conseillers de Philippe le Bel, Guillaume de Nogaret et Guillaume Plaisians, de présenter les diverses assemblées convoquées par le roi entre 1303 et 1314, comme amples, inclusives et représentatives du royaume, voir Elizabeth A. R. Brown, « Les assemblées de Philippe le Bel. La promotion de l'image d'un gouvernement consultatif et consensuel », dans Jean-Philippe Genet, Dominique Le Page et Olivier Mattéoni (dir.), *Consensus et représentation : le pouvoir symbolique en Occident (1300-1640)*, Paris/Rome, Publications de la Sorbonne/École française de Rome, 2017, p. 61-94.

⁴² *Gesta sanctae memoriae Ludovici regis Franciae, auctore Guillelmo de Nangiaco*, éd. Pierre-Claude-François Daunou et Joseph Naudet, dans RHGF, t. XX, p. 324 : « *Ibi fuit fere tota regni Franciae utriusque sexus, mandato regio perurgente, nobilitas congregata.* » Traduction en français, p. 325 : « A la chevalerie du nouvial chevalier, Robert conte d'Artois, fu a Compiengne, du commandement le roy, si comme tout le barnage de France ».

de son royaume ». C'est encore « toute la chevalerie de son royaume » qu'il convoqua l'année suivante contre Hugues de Lusignan, comte de la Marche⁴³.

Il semble même qu'une dizaine d'années plus tard, la perception se soit affinée au gré de la traduction des *Gesta*. À Fontenay, le roi fait des prisonniers qu'il ordonne, d'après le texte latin, de faire garder à Paris et dans divers autres lieux. Mais en français, Guillaume écrit : « Grant partie des prisonniers fit li roys envoier a Paris et en autres lieus parmi son royaume⁴⁴ ». Plus loin, voici que le roi se dirige vers Taillebourg, mais cherche à éviter l'ost des Anglais. Richard de Cornouailles, frère d'Henri III, roi d'Angleterre, apercevant l'ost royal qui passait outre, cherche à joindre le comte d'Artois : dans la version latine, il se hâte en direction des Français (« *versus Francos accelerans* »), tandis que dans la version française, « il mit ses armes jus et courut tantost vers nos François »⁴⁵.

Une enquête plus approfondie permettrait vraisemblablement de relever d'autres traces de la prise de conscience d'une *communitas regni* tout au long du XIII^e siècle, et se densifiant dans les années 1280-1300. Mais elles demeurent diffuses et n'ont aucun caractère systématique : Guillaume de Nangis ne transfère dans sa chronique latine, à laquelle il travaille jusqu'à sa mort en 1300, aucun des indices que nous avons relevés dans les *Gesta* et dans leur traduction française⁴⁶. Au début du conflit entre le comte et Philippe le Bel, il n'y a encore aucune nécessité de lui faire place. Il est significatif que le récit de Furnes n'en porte pas la moindre trace, alors même que cette bataille victorieuse bénéficiait de la présence exceptionnelle du roi à la tête de l'ost. Mais un mouvement est amorcé, auquel les matines de Bruges et surtout le désastre de Courtrai vont donner sa force et qui se prolongera bien au-delà. C'est tout de suite après Courtrai que le continuateur de la *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis place cette quête d'amour entreprise par le roi auprès des habitants des parties méridionales du royaume⁴⁷. Mais Jean de Saint-Victor, à l'année 1322, se souvient encore de la trahison faite à Bruges « contre les nôtres »⁴⁸. Pour dire cette *communitas regni* balbutiante, les mots manquaient

43 *Ibid.*, p. 334 : « [...] totam regni sui militiam adversus eum circa anni principium congregavit ». Traduction en français, p. 336 : « assembla l'année après au nouvel temps grant ost de par tout son royaume ».

44 *Ibid.*, p. 336-337.

45 *Ibid.*, p. 336-339.

46 Pour ne prendre qu'un exemple, l'hommage de Renaud de Pons se fait « *publice coram baronibus regis* » dans les *Gesta sancte memorie Ludovici* (RHGF, t. XX, p. 338), « communalment devant tous » dans la traduction française (p. 339). Ce passage n'est pas repris dans la chronique latine (cf. *Chronique latine de Guillaume de Nangis...*, éd. cit., t. I, p. 194-195), mais il l'est pour continuer le Roman aus rois de Primat : l'hommage est désormais prêté « devant les barons de France » (*Les Grandes Chroniques de France*, t. VII, p. 98).

47 Voir. *supra* n. 8.

48 Voir *supra* n. 12.

encore aux chroniqueurs. Sans doute voyaient-ils dans le roi son axe fondateur, autour duquel les vassaux formaient, naturellement, le premier cercle, mais dont les contours, sous le coup des circonstances, tendaient de manière diffuse à s'élargir.

Si c'est bien dans les récits de victoire que s'exprima le sentiment nouveau d'une *communitas regni*, ce fut pourtant dans la tragédie de Courtrai qu'il se forgea. Ce faisant, l'expression informelle d'une *communitas regni* par les chroniqueurs répondait à la volonté du roi après Courtrai de donner un sens au conflit avec la Flandre qui s'installait alors dans la durée et dans lequel lui, le roi, avait connu une terrible défaite. Dès les lendemains du désastre, le souvenir de Bouvines fut effectivement convoqué dans la campagne de prières ordonnées par le roi pour préparer les esprits à la revanche. Songeons aussi à la multiplication des pèlerinages et des dons aux églises à laquelle se livre le roi après Mons-en-Pévèle, tant il lui importait que chacun dans le royaume sache qu'il s'était battu en personne et que Dieu, la Vierge et saint Denis avaient protégé la couronne du royaume de France qu'il portait⁴⁹. Cette lecture rencontra donc une véritable adhésion chez les chroniqueurs. La guerre du roi contre les Flamands rebelles est juste (« *bellandi justa causa* », dit Bernard Gui à propos de l'expédition de 1315), ratifiée par la victoire et le triomphe donnés par Dieu au roi et au royaume contre leurs ennemis communs à Bouvines, à Mons-en-Pévèle et à Cassel (« *dono Dei obtinuit victoriam et triumphum* », écrit encore Bernard Gui). Cette affirmation est enfin replacée au cœur d'une histoire continue et partagée qu'exprime en toute conscience vers 1339 le chroniqueur parisien anonyme :

Et pour la victoire que nostre roy de France Philippe, par l'aide de Dieu, avoit ainssi eue au val dessouz Cassel, fut à luy soubmise toute la terre de Flandrez comme nous avons dist, aprez C. XIII [ans] que le grant "Philippe, jadiz roy de France, eust victoire jadis au pont de Bouvines contre le conte Ferrant de Flandrez, XXVII ans aprez l'occision faicte de nostre gent franchoise à Brugez, XXVI ans aprez la mortalité et trebucheure du conte d'Artoiz Robert et dez Franchoiz faicte en la bataille de Courtray, II ans devant la bataille de Mont-en-Pevre en Flandrez faicte du roy de France Philippe le Bel contre lez Flamens⁵⁰.

Pour conclure, revenons aux tableaux de la galerie des Batailles et constatons que les historiens qui conseillèrent Louis-Philippe eurent, par-delà des arguments qui correspondaient aux préoccupations politiques de leur époque, une intuition assez juste de ce « moment » où, dans les années qui précédèrent

⁴⁹ Xavier Hélary, *Courtrai, 11 juillet 1302*, op. cit., p. 242. Sur la couronne de France, voir *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, éd. cit., t. I, p. 344.

⁵⁰ *Chronique parisienne anonyme du XIV^e siècle*, éd. Amédée Hellot, Nogent-le-Rotrou, Société de l'histoire de Paris, 1884, § 181, p. 121-122.

le grand conflit franco-anglais, émergea la conscience d'une *communitas regni*. Ce n'était pas leur propos, mais pour mieux rendre compte de ce phénomène politique majeur, ils auraient dû conseiller à Louis-Philippe d'ajouter encore deux tableaux dans la Galerie : celui de Courtrai (mais comment faire figurer une défaite dans ce lieu destiné à dire la gloire de la nation), et celui de Roosebeke, dont l'absence est plus étonnante, car les récits de la victoire du jeune Charles VI contre les Flamands portent à la fin du XIV^e siècle à leur perfection – parce que mûris au creux du long conflit avec les Anglais – les balbutiements des chroniqueurs du début du même siècle.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

<i>Actes de Pierre de Dreux</i>	Marjolaine Léimeillat, <i>Les Actes de Pierre de Dreux, duc de Bretagne (1213-1237)</i> , Rennes, PUR, 2013.
<i>BEC</i>	<i>Bibliothèque de l'École des chartes</i> .
<i>CCR</i>	<i>Calendar of Close Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars » 1892-.
<i>CChR</i>	<i>Calendar of Charter Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », London, 1903-1927, 6 vol.
<i>CFR</i>	<i>Calendar of Fine Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1911-1962, 22 vol.
<i>CIM</i>	<i>Calendar of Inquisitions post mortem and other analogous documents</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1904-.
<i>CPR</i>	<i>Calendar of Patent Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1891-.
<i>Complete Peerage</i>	Vicary Gibbs <i>et al.</i> (éd.), G. E. Cockayne, <i>The Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom</i> , London, St Catherine Press, 1910-1959, 13 vol.
<i>Grandes Chroniques de France</i>	<i>Les Grandes Chroniques de France</i> , éd. Jules Viard, Paris, Champion, coll. « Société de l'histoire de France », 10 vol., 1920-1953
<i>MGH</i>	<i>Monumenta Germaniae Historica</i> .
<i>Const.</i>	<i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum</i> .
<i>DD</i>	<i>Diplomata regum et imperatorum Germaniae</i> .
<i>Dt. Chron.</i>	<i>Deutsche Chroniken</i> .
<i>Dt. MA</i>	<i>MGH Deutsches Mittelalter. Kritische Studientexte</i> .
<i>Epp. sel.</i>	<i>Epistolae selectae in usum scholarum</i> .
<i>Leges Const.</i>	<i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum</i> .
<i>Schriften</i>	<i>Schriften der Monumenta Germaniae Historica</i> .
<i>SS</i>	<i>Scriptores (in Folio)</i> .
<i>SS rer. Germ.</i>	<i>Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum</i> .
<i>SS rer. Germ. N.S.</i>	<i>Scriptores rerum Germanicarum, Nova Series</i> .
<i>Staatschriften</i>	<i>Staatschriften des späteren Mittelalters</i> .
<i>ODNB</i>	<i>Oxford Dictionary of National Biography</i> , Oxford, Oxford University Press, 2004-.

<i>ORF</i>	<i>Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique</i> , éd. Eusèbe de Laurière, 21 vol., Paris, Imprimerie royale et Imprimerie nationale, 1723-1849.
<i>PL</i>	<i>Patrologiae cursus completus, series latina</i> , éd. Jean-Paul Migne, 222 vol., Paris, Garnier, 1844-1855.
<i>RHGF</i>	<i>Recueil des historiens des Gaules et de la France</i> , éd. Dom Bouquet, nouv. éd., 24 vol., Paris, Imprimerie impériale et nationale, 1869-1904.
<i>RS</i>	Rolls Series, London, Record Commission.
<i>SHF</i>	Société de l'histoire de France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LA *COMMUNITAS REGNI*, APPROCHES TERMINOLOGIQUES,
JURIDIQUES ET THÉORIQUES

À la recherche du mot <i>communitas</i> dans les sources narratives et diplomatiques des XI ^e et XII ^e siècles Michel Bur	17
<i>Terra – populus – rex</i> . La communauté du royaume vue de l'extérieur Georg Jostkleigrew	31
Un aspect juridique de la « communauté du royaume » : la réflexion des romanistes du Moyen Âge sur la capacité, ou l'incapacité du peuple à contrôler le gouvernant Yves Sassier	51
Les fondements de la <i>communitas regni</i> dans les questions quodlibétiques de la faculté de théologie de Paris à la fin du XIII ^e siècle Lydwine Scordia	65
Aristotle and the Empire. <i>Imperium, regnum, and communitas</i> in Albert the Great and Engelbert of Admont Karl Ubl	83
La « communauté du royaume » en Angleterre, fin du XII ^e -début du XIV ^e siècle Frédérique Lachaud	97

DEUXIÈME PARTIE

LE ROI ET LES PRINCES

Les princes comme <i>capita rei publice</i> . Le royaume de Germanie aux XI ^e et XII ^e siècles Rolf Große	123
Officiers du roi ou officiers du royaume ? Les grands offices de cour en Angleterre au XIII ^e et au début du XIV ^e siècle Jörg Peltzer	137

Le baronnage français dans les récits de la bataille de Bouvines (1214-1274) et dans la liturgie du sacre royal Dominique Barthélémy	159
Les guerres de Flandre dans le processus de formation de la <i>communitas regni</i> au travers des récits des chroniqueurs français (1214-première moitié du XIV ^e siècle) Isabelle Guyot-Bachy	181
<i>Communitas regni</i> et « relations internationales » (XI ^e -XIII ^e siècle) Jean-Marie Moeglin	197
 TROISIÈME PARTIE LA COMMUNAUTÉ RÉALISÉE	
L'armorial Wijnbergen est-il un reflet de la communauté du royaume de France? Jean-Christophe Blanchard	219
La Bretagne et la <i>communitas regni</i> sous le règne de Pierre de Dreux (1213-1237) Laurence Moal	235
La communauté sans royaume dans l'Islande médiévale Grégory Cattaneo	249
La création d'une <i>communitas regni</i> en Suède (XIII ^e -XIV ^e siècles) Corinne Péneau	273
La communauté avant la <i>communitas</i> : les élites et le gouvernement royal en Écosse au XIII ^e siècle Alice Taylor	299
« Communauté du royaume » et affirmation de la noblesse dans les pays tchèques (XIII ^e -XIV ^e siècles) Éloïse Adde	319
Conclusions Bruno Lemesle	337
Liste des abréviations	349
Table des matières	351